



Saint-Pierre, le 21 janvier 2015

Monsieur Jean-Christophe BOUVIER  
Préfet de Saint-Pierre et Miquelon  
BP : 4200  
SAINTE-PIERRE

Monsieur le Préfet,

Alors que la baisse du prix des hydrocarbures est "spectaculaire" sur le marché mondial, les habitants de l'Archipel ne comprennent pas que cette baisse ne soit pas répercutée localement.

Vous n'ignorez pas que le poste "fioul de chauffage" grève lourdement le budget des ménages à Saint-Pierre-et-Miquelon (surtout en hiver), aussi cette situation mérite de vrais éclaircissements.

Depuis décembre dernier, ce sujet revient régulièrement à la Une de l'actualité locale sans pour autant qu'une explication simple et compréhensible par tous ne nous soit présentée.

La "fameuse" caisse de compensation mise en place aurait le mérite, nous précise-t-on, de "lisser les prix". Nous pensons qu'il serait aujourd'hui plus que pertinent d'en expliquer, de manière détaillée, son fonctionnement.

L'importateur local aurait acheté son stock de fioul à prix fort en novembre dernier... pourquoi d'aussi grosses réserves ? Il aurait aussi des difficultés à trouver des navires de taille adéquate pour livrer l'Archipel ? La caisse de compensation serait « à sec » ? Autant d'arguments que l'on entend çà et là pour justifier le maintien du prix des carburants chez nous, mais tout cela reste très flou.

Beaucoup de questions et de rumeurs entourent donc cette situation pour le moins incompréhensible pour la plupart de nos concitoyens, mais à qui l'on doit tout de même des explications en tant que consommateurs.

C'est pourquoi, Monsieur le Préfet, les élus de Cap Sur l'Avenir vous demandent de diffuser le plus largement possible des explications claires, simples et précises, en totale transparence sur ce dossier, afin que la population puisse enfin comprendre cet état de fait.

D'autant qu'en bout de course c'est elle qui paye.

Votre communiqué du 19 janvier dernier est un bon support pédagogique. Mais c'est insuffisant.

Ne pourrait-on pas imaginer la publication d'un numéro spécial de « l'Etat et Vous » (la lettre d'information des services de l'Etat) relayé par une émission télévisée sur spm1ère afin d'expliquer de façon concrète le mécanisme de fixation du prix des hydrocarbures dans l'archipel ?

Enfin, n'est-il pas possible, Monsieur le Préfet, d'imaginer un autre système de prix afin que nous ne soyons plus les seuls à payer nos hydrocarbures au prix fort alors que le marché mondial n'a jamais été aussi bas ?

En vous remerciant par avance pour l'attention que vous réserverez à notre courrier, car vous le savez, c'est un dossier crucial pour les ménages et entreprises de l'Archipel.

Nous vous prions d'accepter, Monsieur le Préfet, l'expression de notre considération la plus respectueuse.

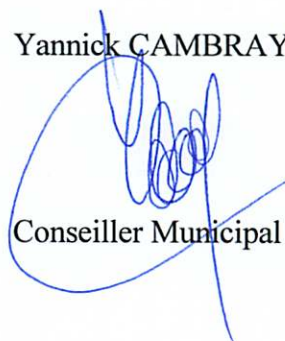
Pour les élus de Cap sur l'Avenir

David DODEMAN



Conseiller Territorial

Yannick CAMBRAY



Conseiller Municipal